



EPNAK•ESRP RENNES



Le **secrétaire médico-administratif** exerce ses fonctions dans des structures sanitaires. Sous l'autorité d'un professionnel de santé, le SAMA assure l'accueil, la prise en charge et la coordination des opérations liées au parcours des patients. Il effectue la planification des activités du service, le traitement et le suivi administratif des dossiers.

Objectifs et compétences

- Assurer l'accueil du patient et les activités administratives courantes d'une structure médicale
- Assister les professionnels de santé d'une structure médicale dans le suivi et la coordination du parcours du patient

Programme

Modules professionnels

- Accueillir, renseigner et orienter un patient
- Gérer les plannings et les agendas des professionnels de santé
- Réaliser la prise en charge administrative et financière du patient
- Transmettre par écrit des informations administratives et médicales à l'interne et à l'externe
- Assurer le suivi médico-administratif du dossier patient
- Transcrire, vérifier et mettre en forme des documents médicaux
- Renseigner sur l'accès au dossier médical du patient ou préparer les éléments

Modules transversaux

- Communiquer en français
- Utiliser les règles de calcul et du raisonnement mathématique
- S'approprier les techniques de recherche de stage et d'emploi
- S'initier à l'anglais professionnel
- S'initier à la cybersécurité
- Comprendre les enjeux du développement durable

Emploi

- Secrétaire médical
- Secrétaire administratif et médical
- Assistant médico-administratif

Insertion professionnelle

- Etablissements de santé publics et privés : hôpitaux, cliniques...
- Structures de ville : cabinets médicaux, maisons de santé...

**1 239h
de formation**

**dont
294h
de stage**

Equivalences et passerelle

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40800>

Logiciels et équipements professionnels

Kit de transcription numérique incluant une pédale de commande à pied, un logiciel de gestion de dictée vocale (mode de lecture et de transcription de fichiers audio) et un casque audio.

**NOTRE
+
VALUE**

UN ACCOMPAGNEMENT

médico-psycho-social



pédagogique



à l'insertion professionnelle

Vos qualités

Communication, organisation, rigueur, discrétion.

Prérequis

Avoir suivi une formation de niveau 3 ou 1ère générale ou technologique, avec des connaissances de l'environnement Windows.

Tarif et financement

À partir de 10 867,50 € pour les coûts pédagogiques. Des solutions de financement existent en fonction de votre statut. Pour toute demande de renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Moyens pédagogiques

- Salle de formation équipée d'un vidéo projecteur et d'un ordinateur par stagiaire ;
- Chaque ordinateur est connecté à Internet et relié à une imprimante ;
- Abonnement à Microsoft Office 365, constitué de la suite Office (Word, Excel, PowerPoint, Publisher), d'un accès à Outlook (adresse mail individuelle) et à l'application collaborative Teams ;
- Accès au centre de ressources (espace dédié à l'accompagnement pédagogique personnalisé du stagiaire)
- Mise à disposition d'une plateforme pédagogique PAD+ pour renforcer le suivi des parcours de formation

Validation

Titre professionnel niveau 4, Ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion.

Méthode pédagogique

Pédagogie différenciée, le formateur s'adapte aux besoins spécifiques de chaque stagiaire.
80% en présentiel et 20% en distanciel

Modalités de validation

Évaluations en Cours de Formation (ECF), Dossier Professionnel, mise en situation professionnelle, entretien final. Jury constitué de professionnels. Validation possible à la suite d'un parcours continu de formation ou par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP).

Modalités et délai d'accès

Les dates d'ouverture de nos sessions sont consultables sur le site du GREF Bretagne. L'inscription est validée à réception de la décision d'orientation délivrée par la MDPH pour les publics bénéficiant d'une RQTH ; sous réserve d'un accord de financement, de place disponible et après étude du dossier pour les autres publics. Le délai d'accès est à minima de 14 jours, sous réserve du calendrier de formation et de l'obtention du financement.

Accessibilité

Nos parcours de formation et nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une adaptation de votre parcours (aménagements pédagogiques, du poste de travail, des modalités d'examen) est étudiée par l'équipe pluridisciplinaire.

Suite de parcours

Préparation du concours Assistant Medico-Administratif de la Fonction Publique Hospitalière (AMAFPH)

Qualification de nos intervenants

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate

Indicateurs 2024

Première session en septembre 2026

Enregistrement en cours par la DREETS - Mise à jour : 08/07/2025